



## TRAJECTOIRE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE

La collaboration SPVM- CAVAC



## CONTEXTE

- Collaboration entre le CAVAC et le SPVM depuis 2003 (Service 24/7)
- Charte Canadienne des droits des victimes - 2015
- Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (LAPVIC) - 2021
  - Article 109: un corps de police peut communiquer tout renseignement à un CAVAC, y compris des renseignements personnels.
- Trajectoire d'accompagnement intégré



## LA TRAJECTOIRE

Pour bien saisir le travail d'accompagnement et de soutien auprès des victimes de violence, il faut concevoir l'apport de chaque acteur.trice comme un enchaînement successif d'actions.

- Les personnes victimes de violence interagissent avec le SPVM par deux (2) voies: les postes de quartier (PDQ) et les enquêtes générales ou spécialisées.
- La Direction des services de proximité, ayant sous leur gouverne les PDQ et les centres d'enquêtes, travaille en étroite collaboration avec le CAVAC afin de s'assurer de l'accompagnement et du soutien des personnes victimes.
- Le Service des enquêtes spécialisées et le CAVAC offrent des services personnalisés aux personnes ayant été victimes de différents types de crimes, ainsi qu'à leurs proches et aux témoins.



## LES POSTES DE QUARTIER ET LE CAVAC

### Accompagnement immédiat des personnes victimes

- Premier contact téléphonique entre les agent.e.s présent.es sur les lieux et le Service d'intervention immédiate du CAVAC de Montréal.
- Intervention psychosociale rapide des intervenant.e.s du CAVAC en collaboration avec les policier.e.s (rencontre téléphonique, visioconférence, déplacement à domicile, à l'hôpital, dans un PDQ ou à tout autre endroit sécuritaire).
- Collaboration entre le SPVM et le CAVAC afin d'assurer un filet de sécurité auprès des personnes victimes de violence.

# LE CAVAC ET LES CENTRES D'ENQUÊTES

## Accompagnement

- Présence d'un.e agent.e de liaison du CAVAC dans chacun des centres d'enquête.
- L'enquêteur.trice responsable du dossier réfère la personne victime à l'agent.e de liaison du CAVAC présent.e dans leurs locaux (partage des informations, nécessaires à l'accompagnement de la personne victime).
- Offre de services se poursuit de manière ponctuelle, selon les besoins de la personne victime (du témoin ou du proche), tout au long du processus d'enquête et judiciaire.



# L'EXPLOITATION SEXUELLE - ENQUÊTES SPÉCIALISÉES

## Accompagnement des personnes victimes d'exploitation sexuelle

- Les personnes victimes sont rencontrées par des enquêteur.trice.s spécialement formés.
- Un.e intervenant.e travaille en collaboration avec les enquêteur.trice.s du module de lutte au proxénétisme.

## Programme *Les Survivantes*

- Lorsque le processus judiciaire n'est pas envisageable pour la victime:
  - Une équipe de policièr.e.s dédiée collabore avec vingt-cinq (25) survivant.e.s de l'exploitation sexuelle provenant de différents horizons afin d'offrir un soutien adapté.
  - Les rencontres sont réalisées de manière sécuritaire et confidentielle.
- Dans le cas où la victime décide de quitter une situation d'exploitation sexuelle et qu'elle est âgée entre 14 et 24 ans:
  - Le comité *Sphère*, composé d'intervenant.e.s de milieux divers, évalue les besoins de la victime et identifie les ressources disponibles (CAVAC, L'Anonyme, etc.).

# AGRESSIONS SEXUELLES - ENQUÊTES SPÉCIALISÉES

## Accompagnement

- Les personnes victimes sont rencontrées par des enquêteur.trice.s ayant suivi des formations spécialisées.
- Les victimes de crimes à caractère sexuel sont systématiquement référées au CAVAC aux différentes étapes du processus
- Collaboration et accompagnement des intervenant.e.s des centres désignés lors des troussees médico-légales.
- L'accompagnement à la Cour est offert par l'enquêteur.trice au dossier en collaboration avec un.e intervenant.e du CAVAC



## AGRESSIONS SEXUELLES – LA SUITE

### Spécificités dans les cas d'abus de mineurs

- Les enquêteur.trice.s sont formé.e.s selon l'approche du *National Institute of Child Health and Human Development* pour les entrevues de victimes.
- Les entrevues sont réalisées au Centre Marie-Vincent afin de recevoir l'ensemble des services à un seul endroit (personnel soignant et autres intervenant.e.s). Services offerts aux parents et victimes.
- Le Programme Témoin Enfant du CAVAC permet la préparation et l'accompagnement à la Cour pour les victimes mineures ou en situation de vulnérabilité.



# VIOLENCE CONJUGALE – SSVV

## Accompagnement aux personnes victimes de violence conjugale

- Référence systématique par les patrouilleurs au CAVAC de Montréal lors de l'intervention policière.
- Deux intervenant.e.s travaillent en collaboration avec les enquêteur.trice.s de la section d'enquête spécialisée en violence conjugale afin de veiller à la mise en place de mesures visant à assurer la sécurité de la personne victime et des enfants.
- Évaluation du risque homicidaire et collaboration avec la Cellule d'action concertée au besoin.
- La personne est accompagnée tout au long des différentes étapes de l'enquête et du processus judiciaire.
- Collaboration active avec Côté-cour, les maisons d'hébergement et les CIUSSS.

# LES CRIMES MAJEURS - ENQUÊTES SPÉCIALISÉES

## Accompagnement aux proches et témoins lors d'homicides

- À la suite d'un signalement d'homicide, les enquêteur.trice.s effectuent un premier contact avec les intervenant.e.s du CAVAC-Montréal pour débiter leur travail de collaboration.
- Des enquêteur.trice.s et intervenant.e.s se déplacent sur les lieux pour rencontrer les témoins et membres de la famille qui se sont dépêchés sur la scène.
- Les enquêteur.trice.s font l'annonce du décès à la famille de la victime et l'équipe d'intervention du CAVAC offre un soutien immédiat à l'entourage.
- Lors du processus d'enquête, le SPVM et le CAVAC communiquent régulièrement ensemble pour arrimer leurs services et la préparation des familles aux prochaines étapes du processus.
- Le SPVM s'assure que tous les témoins puissent avoir accès aux services du CAVAC.

# STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE

## L'approche de la stratégie des Collectifs - volet prévention

- Les Collectifs rassemblent des employé.e.s du renseignement, de la prévention, de la gendarmerie et des enquêtes pour agir sur des individus impliqués dans la violence armée (suspects et victimes).
- Les actions du Collectif visent à atténuer la dynamique de conflit. Les préventionnistes se consacrent à :
  - Rencontrer et offrir un soutien aux suspects, aux victimes et aux familles
  - Identifier et référer les individus vers des ressources des CIUSSS, DPJ, autres
  - Recommander des mesures de réaménagement dans un secteur donné
  - Effectuer les suivis internes et externes.

## CLIENTÈLES VULNÉRABLES

- Membres des communautés autochtones
- Nouveaux arrivants. Cellule d'intervention et de protection pour les personnes immigrantes victimes d'actes criminels ou d'abus.
- Personnes en situation d'itinérance



## STATISTIQUES CAVAC 2019-2023

Type de données	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Personnes rejointes (SIRP)</b>	6232	6611	5847	7125	7902
<b>Services rendus (SIRP)</b>	16455	16832	14549	14956	15548
<b>Personnes rejointes (SC)</b>	8604	9565	9211	8784	8195
<b>Services rendus (SC)</b>	17151	19939	21481	24332	20620

Services rendus (SIRP)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Interventions téléphoniques</b>	7709	8394	8362	8462	9700
<b>Interventions psychosociales</b>	4368	3919	3876	3814	3131
<b>Interventions post-traumatiques</b>	2460	2276	2032	2146	2317
<b>Autres</b>	1918	2243	279	534	400
<b>Total</b>	<b>16455</b>	<b>16832</b>	<b>14549</b>	<b>14956</b>	<b>15548</b>

## STATISTIQUES CAVAC 2019-2023

Type de crime - SIRP	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Homicide	138	148	180	287	316
Disparition / Enlèvement / Séquestration	40	46	42	50	85
Tentative de meurtre	85	87	102	101	99
Introduction par effraction	293	275	189	235	254
Infraction à caractère sexuel	1101	1188	1176	1297	1351
Harcèlement / Menace / Intimidation	873	271	925	1139	1332
Vol / Vol qualifié	339	495	303	453	508
Voies de fait	2762	2867	2407	2920	3155
Autres	499	265	523	669	806
<b>Total</b>	<b>6130</b>	<b>5642</b>	<b>5847</b>	<b>7151</b>	<b>7906</b>

Dossiers par CO - Agents de liaison	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Centre opérationnel NORD	634	801	518	576	480
Centre opérationnel SUD	659	679	496	427	617
Centre opérationnel EST	695	529	419	532	413
Centre opérationnel OUEST	630	564	779	357	433
Service d'enquêtes spécialisées	743	N/A	688	1084	1292
<b>Total</b>	<b>3361</b>	<b>2573</b>	<b>2900</b>	<b>2976</b>	<b>3235</b>

# STATISTIQUES CAVAC 2019-2023

Statistiques All en PDQ	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Nombre de demandes</b>	3991	4176	3835	4935	5746
<b>Personnes victimes rejointes</b>	3955	4125	3816	4912	5724
<b>Interventions différées</b>	2393	2445	2503	3525	4021
<b>Information / Références</b>	1781	1912	1242	1675	2394
<b>Interventions téléphoniques</b>	824	715	2241	2450	2438
<b>Déplacements</b>	1322	1465	331	740	892
<b>Total</b>	<b>14266</b>	<b>14838</b>	<b>13968</b>	<b>18237</b>	<b>21215</b>



**MERCI DE VOTRE ATTENTION.**